



En route vers l'été : la tendance à l'équipement en climatisation chez les Français pour l'été 2024

L'arrivée de l'été s'accompagne souvent de températures élevées, incitant les Français à rechercher des solutions efficaces pour contrer la chaleur. Face à cette nécessité, le choix d'un système de climatisation adapté devient primordial ! En effet, il est essentiel d'opter pour des équipements qui répondent à chaque besoin spécifique. Parmi les diverses alternatives disponibles sur le marché, l'utilisation des pompes à chaleur air-air, communément appelées climatisations réversibles, se démarque comme une solution pratique et performante.

« La demande de pompe à chaleur air-air est en constante évolution. En 2023, c'est plus de 900 000 pompes à chaleur qui ont été vendues en France, c'est 3 fois plus qu'il y a 10 ans ! »

constate Nicolas Carvalho, chef de marque PAC air-eau de chez Thermor.

Ces dispositifs sont conçus pour assurer un confort thermique optimale tout au long de l'année, en fournissant à la fois du chauffage pendant les mois d'hiver et du rafraîchissement pendant les périodes estivales. Dans cette optique, Thermor met en lumière les avantages des climatiseurs réversibles, également connus sous le nom de pompes à chaleur air-air, tout en soulignant l'importance cruciale de choisir des équipements de qualité garantissant une utilisation pérenne.

Polyvalence saisonnière : les multiples avantages de la climatisation réversible !

La thermodynamique, pierre angulaire de ce type de produit, opère selon le principe d'échange de chaleur entre l'air extérieur et l'intérieur d'un espace. En extrayant la chaleur de l'air extérieur même par temps froid, elle la transfère efficacement à l'intérieur pour le chauffer. En été, ce processus est inversé pour fournir une agréable fraîcheur à l'intérieur, ce qui en fait une solution polyvalente, adaptable à toutes les saisons.

C'est donc une solution d'avenir idéal pour un confort thermique optimal en toute saison

Durant la saison hivernale, le fonctionnement de la pompe à chaleur air-air repose sur une unité extérieure qui capte ces calories présentes dans l'air. En exploitant ce processus, la chaleur ainsi obtenue est diffusée à l'intérieur de la maison grâce à une unité intérieure. Cette technologie présente un avantage majeur : elle peut restituer jusqu'à quatre fois plus d'énergie qu'elle n'en consomme. En optant pour l'installation d'une pompe à chaleur air-air dans le logement, c'est choisir une solution à la fois **polyvalente et économique**, offrant ainsi un confort thermique optimal tout au long de l'année.

De plus, la pompe à chaleur air-air n'est pas limitée aux saisons froides. Durant les mois estivaux, elle se transforme en un dispositif de climatisation.

En captant l'air chaud présent à l'intérieur du domicile, l'unité intérieure le transfère vers l'unité extérieure, permettant ainsi de rafraîchir l'ambiance intérieure. Cette dualité fait de la pompe à chaleur air-air un équipement véritablement deux en un.



Pompe à chaleur air-air (climatisation réversible) : l'Unité Intérieure NAGANO Murale ^{Pure} en noire mat.

Pour en savoir plus cliquez et découvrez le communiqué de presse [-ICI-](#)

Bien choisir son équipement de pompe à chaleur : les critères essentiels à prendre en compte

Avant d'opter pour l'installation d'une pompe à chaleur air-air réversible, il est impératif de garantir une bonne isolation de votre résidence. Une isolation efficace assure des performances optimales en matière de chauffage et de rafraîchissement tout au long de l'année.

Tout d'abord, il est recommandé de faire évaluer les besoins spécifiques de chauffage et de climatisation de votre espace par un professionnel qualifié. Une installation correctement dimensionnée garantira une performance optimale et une efficacité énergétique maximale.

- **Étiquette énergie** : lors du choix d'une pompe à chaleur, il est recommandé de prêter une attention particulière à son étiquette énergétique, révélatrice des spécificités de chaque modèle. Il est important de favoriser les appareils classés A+, A++ ou A+++, tant en mode chauffage qu'en mode climatisation. Ces classifications permettent de s'orienter vers une solution à la fois performante et économe en énergie.
- **Niveau sonore** : il est conseillé de vérifier attentivement le niveau sonore des unités extérieures et intérieures, exprimé en décibels (dB(A)). Cette donnée revêt une importance particulière, notamment pour les espaces de repos tels que les chambres.
- **Fonctionnalités avancées** : de nombreuses options sont disponibles pour améliorer le confort et réaliser des économies d'énergie. Parmi celles-ci, on retrouve la possibilité de contrôler à distance via un smartphone, la détection automatique de présence ou d'absence pour ajuster la température, ainsi que la purification de l'air intérieur pour garantir une meilleure qualité de l'air (selon les modèles).
- **Compatibilité avec votre intérieur** : il est recommandé de choisir des modèles qui s'harmonisent parfaitement au décor intérieur. Des options telles que les modèles muraux, les consoles (pour les espaces réduits comme sous des combles), voire les systèmes gainables invisibles (dans des faux plafonds), offrent une gamme variée pour répondre à aux besoins tout en préservant l'esthétique des intérieurs.

- **Nombre de pièces à climatiser/chauffer :** il est crucial de déterminer le nombre de pièces à climatiser ou chauffer. Cette considération permettra de choisir entre un système mono-split ou multi-split. Le système mono-split relie une unité extérieure à une unité intérieure et convient pour traiter une pièce unique. En revanche, le système multi-split comprend une unité extérieure capable de desservir jusqu'à cinq unités intérieures, offrant ainsi la possibilité de climatiser plusieurs zones de votre habitation.

Enfin, l'installation d'une pompe à chaleur air-air requiert l'obligation de faire appel à un professionnel.

Cela vous permettra de profiter d'une TVA à 10% sur l'installation dans le cas d'un logement de plus de 2 ans, et de bénéficier du dispositif des CEE (certificats d'économies d'énergie).